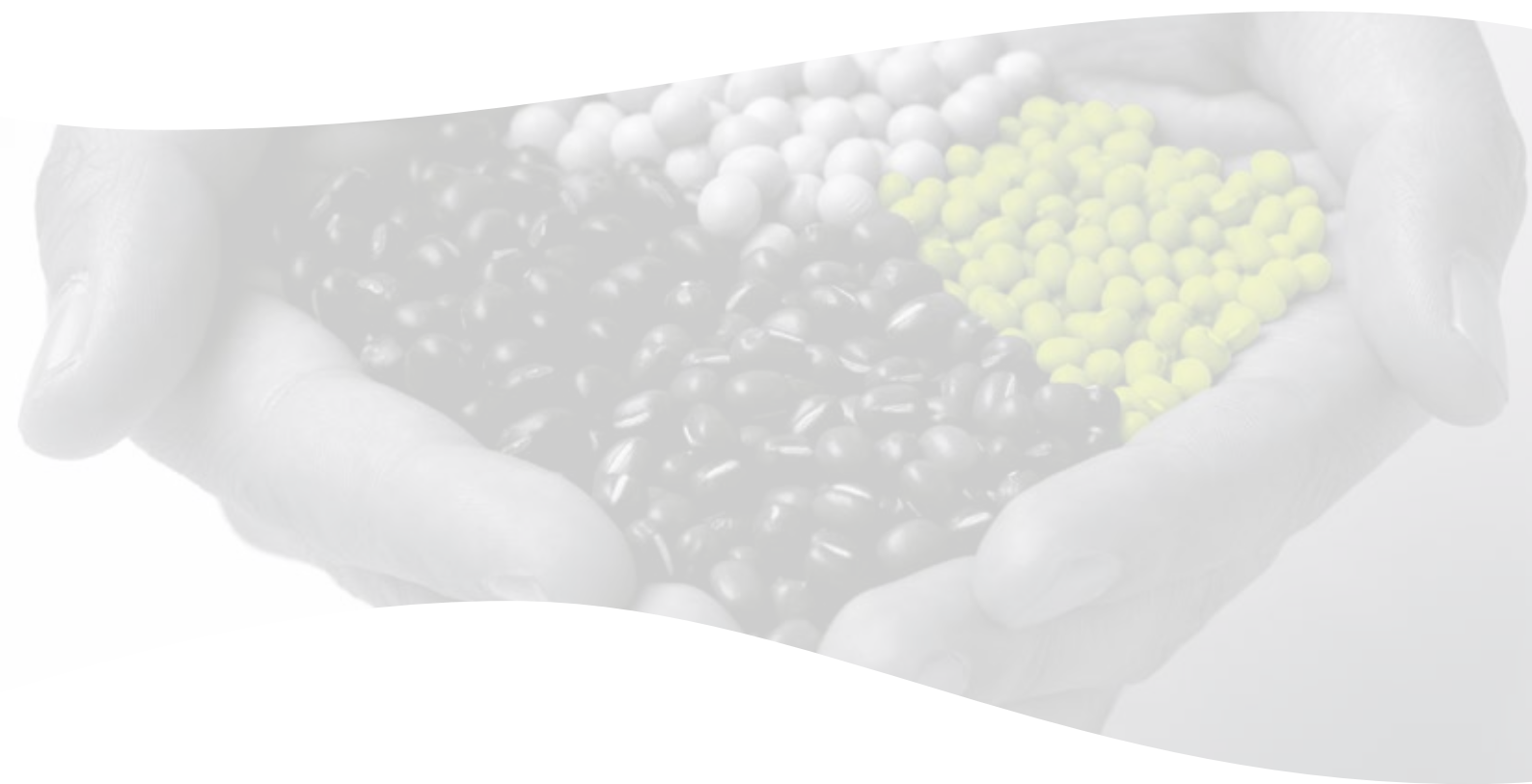


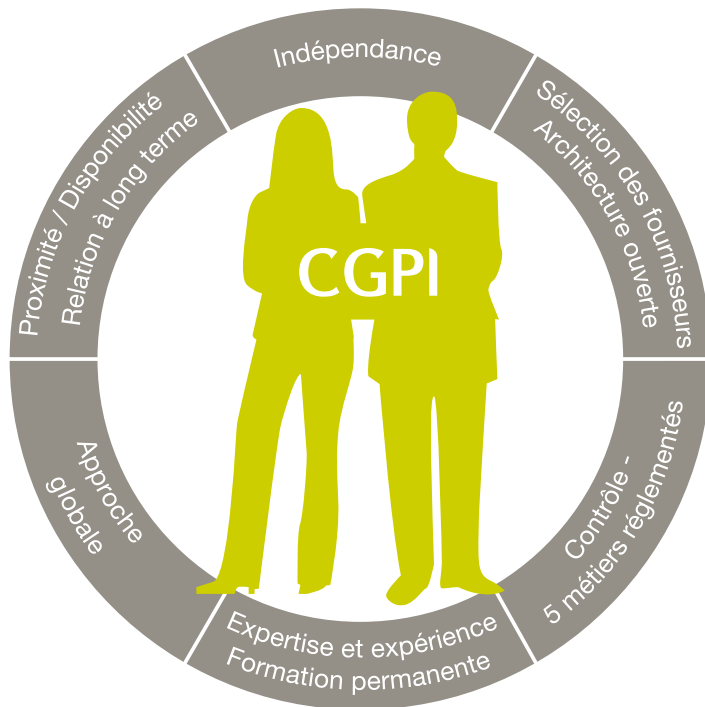
Compte-titres Skandia Initiatives





Pourquoi choisir un Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant ?

Le Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant est l'interlocuteur idéal pour gérer votre patrimoine.



- C'est un professionnel **indépendant**. Il ne fait partie d'aucun réseau de Banque ou Compagnie d'assurance.
- Il vous offre un **conseil personnalisé** et vous propose **les solutions les plus adaptées** à vos objectifs et à votre situation patrimoniale.
- Ce métier est très réglementé et s'inscrit dans **une logique de conseil**. Le Conseiller a des compétences juridiques, fiscales, financières, bancaires, en immobilier et en assurance.
- Il doit suivre des **formations régulières** afin de mettre à jour ses connaissances et ses compétences sur les nouvelles techniques financières, les produits et les réglementations juridiques et fiscales.
- Il a une vision d'ensemble de votre patrimoine mobilier et immobilier.
- C'est un partenaire privilégié, du fait de sa disponibilité et de son implication. Il établit avec vous une **relation de confiance** sur le long terme.

Pourquoi choisir Skandia ?

Skandia Invest est une société d'investissement du Groupe APICIL. Depuis 1938, le Groupe APICIL basé à Lyon a su prouver sa solidité et sa stabilité financière.

Choisir Skandia, c'est :

- Bénéficier de l'expertise et de l'indépendance de professionnels de la Gestion de Patrimoine.
- Accéder à l'offre financière de sociétés de gestion réputées.
- Choisir un prestataire indépendant de solutions d'épargne et d'investissement, reconnu pour la qualité et l'innovation de ses produits et services en architecture ouverte.



Skandia Invest est une entreprise d'investissement, dont le siège est basé à Luxembourg et qui propose une offre en compte-titres, avec une version PEA.

Pourquoi le compte-titres ?

Véritable outil patrimonial, le compte-titres vous permet d'accéder aux marchés financiers en toute simplicité et de diversifier vos investissements à travers un large choix de supports d'investissement.

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, toute personne peut investir jusqu'à 75 000 € au sein d'un PEA-PME, même si elle est déjà détentrice d'un PEA classique. L'objectif premier est d'investir dans l'économie française au travers de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et d'Entreprises à Taille Intermédiaire (ETI) tout en bénéficiant du cadre fiscalement avantageux du PEA.

Grâce au compte-titres Skandia Initiatives, vous accédez :

- à une offre sur-mesure, proposée par votre Conseiller, qui correspond à vos attentes,
- au savoir-faire de Skandia Invest en matière d'analyse financière,
- à des options d'arbitrages programmés : sécurisation des plus-values (stop-win) et/ou limitation des moins-values (stop-loss),
- à des avantages fiscaux variés: l'option PEA, l'option PEA-PME, les FIP et FCPI.

Les moins values réalisées sur un compte-titres sont reportables sur une période de 10 ans. Plus la durée de détention d'un compte-titres est longue*, plus la fiscalité est avantageuse.

Le compte-titres est disponible en version ordinaire et en version Plan d'Épargne en Actions (PEA ou PEA-PME).

Il est également disponible pour les personnes morales, dans le cadre de la gestion de trésorerie d'entreprise. Le compte-titres est particulièrement intéressant pour la gestion de capitaux par l'intermédiaire d'une Holding Patrimoniale.

Le compte-titres qui vous ressemble

Un accès aux marchés financiers

Skandia Invest vous permet d'accéder à une large gamme de supports d'investissement.

Vous disposez d'une gamme complète de supports d'investissement, pour composer, avec l'aide de votre Conseiller, le portefeuille adapté à votre profil d'investisseur et à vos objectifs patrimoniaux.



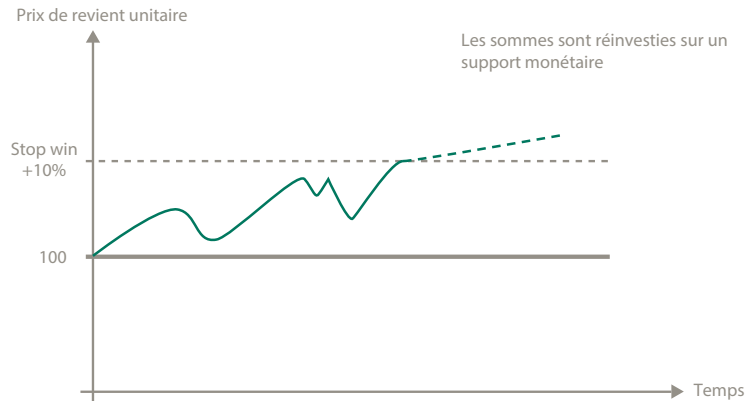
** possibilité d'investir selon certaines règles sur les titres de votre société dans un PEA*

Des options de pilotage

Skandia Initiatives vous propose des options d'arbitrages programmés pour piloter automatiquement l'évolution de vos investissements et de manière précise puisque vous pouvez définir des seuils par palier de 1% (avec un minimum de -1% pour le stop-loss et de +1% pour stop-win).

Le stop-win :

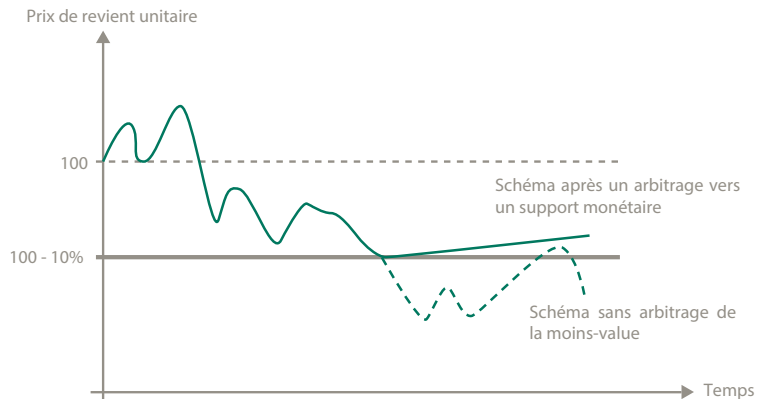
Cette option permet de consolider les plus-values constatées sur un support et de sécuriser ainsi les hausses éventuelles des marchés financiers intervenues pendant la durée de l'investissement.



Ce graphique n'est qu'une illustration hypothétique du fonctionnement de l'option et n'a pas de valeur contractuelle.

Le stop-loss :

Cette option permet d'atténuer les effets de repli des marchés financiers en stoppant une tendance baissière constatée sur un support.



Ce graphique n'est qu'une illustration hypothétique du fonctionnement de l'option et n'a pas de valeur contractuelle.

Le compte-titres qui répond à vos besoins

Le compte-titres Skandia Initiatives revêt de nombreux avantages et permet ainsi de répondre à tous vos besoins.





Vous souhaitez transférer votre compte-titres chez Skandia Invest :

- Vous disposez déjà d'un compte-titres mais n'êtes pas satisfait des prestations de votre fournisseur actuel. Votre Conseiller et Skandia Invest peuvent vous aider à effectuer un transfert de votre compte-titres et ainsi vous permettre d'accéder à une qualité de services haut de gamme et personnalisée. Skandia Invest prend en charge toutes les démarches administratives auprès de l'organisme détenteur.
De plus, en cas de transfert, il n'y a pas de perte de l'antériorité fiscale.



Vous souhaitez diversifier vos investissements, Skandia Initiatives vous propose :

- Une sélection de FIP (Fonds d'Investissement de Proximité) et de FCPI (Fonds Communs de Placements dans l'Innovation), référencés par des sociétés de gestion spécialisées et reconnues pour leur expertise.
- D'associer à un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, un compte-titres, vous donnant ainsi la possibilité de cumuler les avantages fiscaux des deux produits (transmission pour les contrats d'assurance-vie, donation pour les contrats de capitalisation et les comptes-titres). Votre Conseiller peut ainsi optimiser la gestion de votre patrimoine financier en investissant sur des supports complémentaires.

Vous souhaitez effectuer des donations de votre vivant :

Le compte-titres Skandia Initiatives vous permet de donner directement des titres à vos enfants (par exemple) et de bénéficier d'un avantage fiscal non négligeable. En effet, dans ce cas, au-delà de la fiscalité des donations qui s'applique, les plus-values constatées lors de la vente des titres, au jour de la donation, ne sont pas fiscalisées et ce, quel que soit le montant de la donation. La donation permet donc de gommer fiscalement les plus-values latentes existantes sur un titre.

Vous souhaitez gérer la trésorerie de votre entreprise, Skandia Initiatives vous propose :

- Une offre compte-titres disponible pour les personnes morales. Skandia Invest peut accompagner votre Conseiller dans la réalisation d'allocations d'actifs sur-mesure, spécifiques à la gestion de trésorerie à court, moyen ou long terme.

Vous souhaitez suivre l'évolution de votre compte-titres, Skandia Initiatives vous permet :

- De consulter via un site Internet sécurisé l'évolution de votre compte-titres, mais également d'accéder à toutes les informations diffusées sur les marchés financiers et aux cotations des principaux indices boursiers.

La gamme complète de Skandia

Le contrat d'assurance-vie

Skandia Archipel



Le contrat d'assurance-vie PEP

Skandia Archipel PEP



Le contrat d'assurance-vie

Skandia Gestion Privée II



(Gestion de Fortune)



Le contrat de capitalisation
avec option PEA

Skandia Archipel Capi

Le contrat d'assurance-vie à
participation aux bénéfices différée

Skandia Horizon

VOTRE PATRIMOINE NOTRE PRIORITÉ

Partenaire des Conseillers en Gestion
de Patrimoine Indépendants et des Institutionnels

www.skandia.fr
video.skandia.fr

